

Projet pédagogique

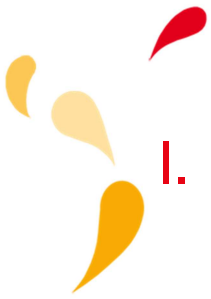
Accueil de Loisirs
Périscolaire soir
« Les Zheu'Rheu »

Ecoles maternelle et élémentaire du Clos Joury
Ecole primaire Moigné



Sommaire

I. Présentation de la structure.....	3
a. Environnement.....	3
1. Champs d'action de l'accueil	3
2. Caractéristiques	3
3. La structure	3
b. Dispositifs	3
II. Le public visé.....	4
a. Caractéristiques de la tranche d'âge :.....	4
b. Effectif / tranche d'âge	5
III. Les objectifs	6
b. Les objectifs généraux	6
c. Les objectifs opérationnels.....	7
d. Les projets d'activité	9
e. Les programmes d'animation.....	10
IV. Les moyens	12
a. Humains	12
b. Matériels	13
c. Financiers	14
d. Les partenariats	14
e. Fonctionnement de la structure.....	14
V. L'évaluation.....	15
a. La Charte de qualité des accueils périscolaire	15
b. Les réunions d'équipes	18
VI. La communication.....	19
a. Echange Enfants / Animateurs.....	19
b. Les relations.....	Erreur ! Signet non défini.
VII. L'accueil d'enfants en situation de handicap	19



I. Présentation de la structure

a. Environnement

1. Champs d'action de l'accueil

La commune de Le Rheu, d'environ 9 000 habitants, est située en périphérie de l'agglomération rennaise.

Elle fait partie de la communauté d'agglomération de Rennes Métropole et du Syndicat Intercommunal d'Action Sociale de Mordelles.

Le Rheu est chef-lieu de canton.

2. Caractéristiques

Le Rheu est une commune limitrophe de Rennes. Elle est desservie par le réseau de bus de Rennes Métropole STAR.

Le Rheu comprend 5 écoles publiques et une école privée, soit près de 1 000 enfants dont 450 sont accueillis en accueil périscolaire du soir.

Les associations ont elles aussi une place importante au sein de la commune, leurs activités sont diverses et variées (sport, activités culturelles, solidarité, éducation, petite enfance, environnement vie locale...).

De nombreux équipements favorisant l'ouverture culturelle et la découverte d'activités sont présents dans la commune (bibliothèque, salles de sport, multimédia, école de musique).

3. La structure

L'organisateur de l'accueil périscolaire du soir est la Ville de Le Rheu ; elle déclare les 2 accueils de loisirs périscolaires du soir auprès de la D.D.C.S.P.P.

La ville de Le Rheu a confié à L'association Léo Lagrange Ouest la coordination pédagogique des accueils périscolaires du soir. A ce titre, elle a en charge :

- ❖ L'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet pédagogique,
- ❖ la planification des ateliers saisonniers et animations,
- ❖ le suivi pédagogique des équipes,
- ❖ la gestion du budget de fonctionnement pour les fournitures et petits matériels périscolaires.

2 A.L.P (Accueils de Loisirs Périscolaires) sont organisés :

Site 1 « les Aventu'Rheu » : Ecoles maternelle et élémentaire de la Gabillais / Ecole primaire Sainte Marie

Site 2 « les Zheu'Rheu » : Ecoles maternelle et élémentaire du Clos Joury / Ecole primaire de Moigné

b. Dispositifs

La municipalité favorise une approche globale de l'éducation. Ainsi, les différents acteurs et les différentes structures dialoguent et voient leurs actions éducatives coordonnées.

La commune a contractualisé un Contrat Enfance Jeunesse avec la C.A.F pour la période 2014/2017.

Elle déclare également l'accueil périscolaire à la D.D.C.S.P.P et met en place le Projet Educatif de Territoire (P.E.D.T), dénommé Projet Educatif Rheusois (P.E.R).

Sont signataires du P.E.R pour la période 2015/2018, la C.A.F, la D.D.C.S.P.P, la ville, les associations Léo Lagrange Ouest, Agora et le Sporting club.



II. Le public visé

a. Caractéristiques de la tranche d'âge :

L'Accueil périscolaire du soir est ouvert aux enfants âgés de 2 ans et demi à 12 ans, scolarisés dans une des écoles de la ville.

Les enfants ont déjà « vécu leur journée » d'école.

Nous répondons aux besoins et aux attentes d'enfants de 2 ans et demi à 12 ans qui ne sont pas identiques. Voici donc par tranches d'âge les principales caractéristiques :

	Physiologiques	Intellectuelles	Sociales
3/6 ans	<ul style="list-style-type: none"> - croissance rapide - prise de poids - perte des dents - développement des sens - développement du langage et de la pensée 	<ul style="list-style-type: none"> - apparition de la pensée symbolique - acquisition des notions temporelles - imagination 	<ul style="list-style-type: none"> - début de socialisation - passage de Il / Elle au prénom - début du partage - début des jeux de rôles
6/8 ans	<ul style="list-style-type: none"> - apprentissage des techniques (motricité fine) - vitesse d'exécution plus grande - croissance moins importante 	<ul style="list-style-type: none"> - notion espace/temps s'affine (+ latéralisation) - capacité d'attention augmente - apprentissage lecture / écriture 	<ul style="list-style-type: none"> - fin de l'égoïsme : se tourne vers les autres - intègre doucement les différences/ressemblances entre soi et l'autre - besoin de s'exprimer - début de la coopération
8/12 ans	<ul style="list-style-type: none"> - écart garçon/fille (début possible de la puberté chez les filles et plus tard chez les garçons) 	<ul style="list-style-type: none"> - développement de la capacité de raisonnement (renforcement de l'argumentation) 	<ul style="list-style-type: none"> - la dimension de groupe d'appartenance apparaît - ouverture sur le monde - désir de reconnaissance (fin de l'école primaire)

La liste des données ci-dessus n'est pas exhaustive, mais sert de base à la construction de notre projet pédagogique.

b. Effectif / tranche d'âge

	Type d'accueil Age	Maternelles : Moins de 6 ans	Elémentaires : 6-12 ans	TOTAL
Accueil périscolaire scolaire groupe Gabillais	16H00/ 17H30	58	82	140
	17H30/ 18H	23	33	56
	18H/18H45	10	14	24

	Type d'accueil Age	Maternelles : Moins de 6 ans	Elémentaires : 6-12 ans	TOTAL
Accueil périscolaire du soir école Sainte Marie	15H45/ 17H30	44	60	102
	17H30/ 18H	22	30	55
	18H/18H45	10	13	23
Effectif maximum	Total	102	142	244

- *

*Déclaration DDCSPP
Pour 112 maternelles (8 anims) et 144 élémentaires (8 anims)*





III. Les objectifs

a. Le Projet Educatif de Territoire.

L'objectif du Projet Educatif Rheusois (PER) est de proposer à tous les enfants de la commune un parcours éducatif cohérent et de qualité, avant, pendant et après l'école, en réunissant les acteurs éducatifs autour d'objectifs communs suivants :

- ❖ **Le respect de soi et des autres**
 - Favoriser une communication bienveillante
 - Développer la confiance et l'estime de soi des enfants
- ❖ **La fatigue des enfants : sommeil et écrans**
 - Améliorer la qualité d'usage des écrans
 - Promouvoir les temps de repos, dans tous les temps de l'enfant

b. Les objectifs généraux

En corrélation avec le Projet Educatif Rheusois, voici les axes pédagogiques principaux :

Objectifs éducatifs	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels
MATERNELLE		
Favoriser le vivre ensemble	Solliciter l'esprit de citoyenneté	Favoriser des temps de paroles, construire les règles ensemble, solliciter des créations collectives.
Favoriser la participation et la libre expression pour former les futurs citoyens		
Contribuer au bien-être de l'enfant	Permettre à chacun de trouver réponses à ses besoins et à ses envies	Mettre en place des ateliers autonomes. Créer différents "pôles" d'ateliers. Proposer différents types d'activités.
Permettre d'accéder à l'autonomie		
Eduquer à la santé		
Sensibiliser au développement durable	Sensibiliser au respect de l'environnement	Utiliser du matériel de récupération.
Améliorer la qualité d'usage des écrans	Sensibiliser à la bonne utilisation du contenu des écrans	Rendre ludique et adapté à tous le contenu des écrans
Favoriser l'accès aux activités et la découverte	Favoriser l'expérimentation et la découverte	Proposer des activités nouvelles et variées, laisser faire les enfants, éveiller la curiosité au travers de l'imaginaire.
ELEMENTAIRE		
Favoriser le vivre ensemble	Solliciter l'esprit de citoyenneté	Favoriser des temps de paroles, construire les règles ensemble, solliciter des créations collectives.
Favoriser la participation et la libre expression pour former les futurs citoyens		
Contribuer au bien-être de l'enfant	Permettre à chacun de trouver réponses à ses besoins et à ses envies	Mettre en place de ateliers autonomes, Créer différents "pôles" d'ateliers, Proposer différents types d'activités
Permettre d'accéder à l'autonomie		
Eduquer à la santé		
Sensibiliser au développement durable	Sensibiliser au respect de l'environnement	Utiliser matériel de récupération, activités ludiques autour de l'environnement, tri sélectif

Améliorer la qualité d'usage des écrans	Sensibiliser à la bonne utilisation du contenu des écrans	Rendre ludique et adapté à tous le contenu des écrans
Favoriser l'accès aux activités et à la découverte	Susciter l'intérêt et l'esprit d'ouverture	Proposer des activités nouvelles et variées, éveiller leur curiosité

c. Les objectifs opérationnels

Maternelles :

Solliciter l'esprit de citoyenneté :

- En organisant des temps de paroles et d'autres moyens de communication pour que chacun puisse s'exprimer
- En veillant au respect d'autrui et des règles, en mettant en place les règles de vies avec, pour et par les enfants toujours de façon ludique
- En sollicitant des créations collectives, en proposant des activités où chacun, à son niveau, peut participer
- En mettant en place des activités et des projets en lien avec les écoles et les associations

Permettre à chacun de trouver réponses à ses besoins et à ses envies :

- En permettant à l'enfant d'accéder à l'autonomie à travers des ateliers autonomes
- En organisant un rangement et code (couleur ou image) adapté à l'enfant
- En créant différents « pôles d'ateliers » dans leurs espaces
- En proposant des activités de différents types, en laissant le choix et en respectant le rythme de l'enfant
- En valorisant leurs créations (affichage, exposition, temps fort avec les familles...)

Sensibiliser au respect de l'environnement :

- En utilisant du matériel de récupération dans la mise en place des activités
- En mettant en place un système de tri sélectif en disposant de poubelles pour les différents matériaux
- En permettant aux enfants de comprendre pourquoi et comment respecter leur environnement à travers des activités ludiques (débat mouvant, photo langage...)
- Utiliser des gestes simples du quotidien qui permettent de ne pas gaspiller nos ressources

Sensibiliser à la bonne utilisation des écrans :

- En proposant des alternatives de jeux ludiques
- En mettant en place des ateliers permettant de développer l'esprit critique des enfants face aux médias
- En sensibilisant les familles et les enfants à la durée d'utilisation des écrans journalière ou hebdomadaire

Favoriser l'expérimentation et la découverte :

- En proposant de nouvelles activités variées et abouties en lien avec les partenaires.
- En laissant les enfants faire en s'appropriant les locaux et les activités
- En éveillant la curiosité à travers l'imaginaire (proposition d'activités différenciées)

Elémentaires

Solliciter l'esprit de citoyenneté :

- En organisant des temps de paroles et d'autres moyens de communication pour que chacun puisse s'exprimer (boîte à idées, débats mouvants, kidikoi...)
- En veillant au respect d'autrui et des règles en mettant en place les règles de vies avec, pour et par les enfants toujours de façon ludique
- En sollicitant des créations collectives, en proposant des activités où chacun, à son niveau, peut participer
- En mettant en place des activités et des projets en lien avec les écoles, la municipalité et les associations (participation temps fort : carnaval, Printemps des Jardins et des Energies ...)

Permettre à chacun de trouver réponses à ses besoins et à ses envies :

- En permettant à l'enfant d'accéder à l'autonomie à travers des ateliers autonomes
- En organisant un rangement adapté à l'enfant
- En créant différents « pôles d'ateliers »
- En proposant des activités de différents types tout en laissant le choix et en respectant le rythme de l'enfant

Sensibiliser au respect de l'environnement :

- En utilisant du matériel de récupération dans la mise en place des activités
- En mettant en place un système de tri sélectif en disposant de poubelles pour les différents matériaux,
- En permettant aux enfants de comprendre pourquoi et comment respecter leur environnement à travers des activités ludiques (débats mouvants, photo langage...)
- Utiliser des gestes du quotidien simples qui permettent de ne pas gaspiller nos ressources.

Sensibiliser à la bonne utilisation des écrans :

- En proposant des alternatives de jeux ludiques
- En mettant en place des ateliers permettant de développer l'esprit critique des enfants face aux médias
- En sensibilisant les familles et les enfants à la durée d'utilisation des écrans journalière ou hebdomadaire

Susciter l'intérêt et l'esprit d'ouverture :

- En proposant de nouvelles activités variées et abouties en lien avec les partenaires
- En laissant les enfants faire et s'approprier les locaux et les activités
- En éveillant leur curiosité (manière différenciée de présenter les activités)

d. Les projets d'activité

Les ateliers saisonniers :

Les ateliers saisonniers auront lieu le soir de 16H30 à 17H15 pour les élémentaires (le lundi, mardi, jeudi et vendredi ponctuellement).

La proposition d'ateliers sera variée (sport, créations, manuel, expression...) pour que l'enfant puisse trouver un atelier qui lui corresponde.

Afin de permettre à l'enfant de choisir lui-même l'atelier qu'il souhaite faire, il pourra s'inscrire lors de la semaine blanche avant chaque vacance à un atelier de son choix.

L'inscription aux ateliers se fait donc sur la base du volontariat des enfants : un enfant est libre de ne pas faire d'ateliers s'il ne souhaite pas en faire.

Les ateliers seront animés par les agents périscolaires et aussi par des intervenants extérieurs professionnels.

Chaque soir il y aura deux propositions d'ateliers saisonniers, un pour les CP-CE1 et un pour les CE2-CM1-CM2.

Les ateliers saisonniers sont sur un cycle de 4 à 5 séances pour un même atelier afin de permettre une progression pédagogique. Les enfants inscrits s'engagent donc à venir à toutes les séances lors de l'inscription.

Planning prévisionnel inscription aux ateliers 2019-2020 :

PLANNING Ateliers saisonniers 2019/2020				
	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4
Période	12/11 au 13/12	13/01 au 7/02	09/03 au 03/04	4/05 au 12/06
Nombres de séances	5	4	4	5
Dates d'inscriptions	14/10 au 17/10	16/12 au 19/12	10/02 au 13/02	6/04 au 9/04
Dates définitives listings	Vendredi 18 octobre	Vendredi 20/12	Vendredi 14/02	Vendredi 10/04
Sortie plaquette : (par affichage + portail famille)	Lundi 30 septembre	Lundi 2 décembre	Lundi 27 janvier	Lundi 23 mars
Envoi inscription aux familles par mail	Semaine de la rentrée après vacances scolaires			

Le programme sera établi lors des réunions avec les responsables de sites qui ont lieu environ 11 semaines avant le démarrage des ateliers. Une plaquette de communication des ateliers sera transmise aux familles, 2 semaines avec les inscriptions. Les inscriptions des ateliers saisonniers auront lieu les semaines blanches avant les vacances scolaires.

L'organisation des inscriptions lors des semaines blanches

Un espace fixe, indentifiable et visible du plus grand nombre (table, affiche) sera installé dans chaque école.

Un agent périscolaire chaque jour aura la charge d'inscrire les enfants à l'atelier qu'ils souhaitent.

Les lundis, les enfants pourront s'inscrire aux ateliers du lundi, les mardis, les ateliers du mardi et les jeudis, les ateliers du jeudi.

Les Directrice LLO récupéreront les listings d'inscription complétés le vendredi avant chaque vacance.

Les ateliers libres :

Afin d'assurer le bien-être de chaque enfant, des espaces dédiés et adéquat seront aménagés.

- Espace cocooning : Coussins, canapés, tapis, livres
- Espace jeux : des jeux de constructions, d'imaginaires, de manipulation et de réflexion
- Espace « Petites mains » : ateliers créatifs, dessins, coloriages
- Espace « bouge bouge » : jeux dynamiques

Un programme d'animation sera proposé. Une thématique par période sera mise en place en lien avec l'accueil périscolaire du midi. Ces thématiques permettent la mise en place d'activités variées en lien avec les événements saisonniers.

Une activité temps fort par période sera en lien avec la thématique de l'année.

Les enfants pourront faire l'activité de leur choix ou de rester dans les espaces dédiés.

De plus, un lundi sur deux un atelier « bla,bla » sera mis en place pour permettre aux enfants d'exprimer leurs envies de jeux aux agents périscolaires.

Le dernier vendredi de chaque période « un aprèm à la carte » sera aussi mis en place pour que les enfants puissent faire ou refaire les jeux qu'ils souhaitent.

Pour soutenir et accompagner les animateurs(trices) pour ces ateliers libres, des malles pédagogiques sont mise à disposition par Léo Lagrange (, malle jeux de cour, malle cirque, malle relaxation, malle instruments de musique...). Ces malles pourront évidemment être revues au fur et à mesure des séances, sur proposition des animateurs(trices).

e. Les programmes d'animation

Les ateliers saisonniers commencent après les vacances d'automne.

Leur programmation est effectuée en amont, par période, sur proposition des équipes du périscolaire et en concertation avec le Service Education -Enfance-Jeunesse.

6 réunions de préparation et de concertation sont programmées pendant l'année scolaire, soit un total de 13 heures de réunion pour l'ensemble des animateurs-trices.

Dates réunions de préparation en 2019/2020 :

- ✓ Lundi 26 août de 9h30 à 12h30
- ✓ Mercredi 09 octobre de 9h30 à 11h30
- ✓ Mercredi 11 décembre de 9h30 à 11h30
- ✓ Mercredi 29 janvier de 9h30 à 11h30

- ✓ Mercredi 25 mars de 9h30 à 11h30
- ✓ Mercredi 24 juin de 9h30 à 11h30

Par ailleurs, les agents municipaux disposent de temps dans leur planning hebdomadaire pour la préparation des activités périscolaires du soir, des salles, et du goûter.

Au total, ce sont 38 heures de travail hebdomadaires qui sont consacrées à ces missions, réparties sur les 6 écoles.



IV. Les moyens

a. Humains

Equipe l'année 2017/2018	
Responsable service EEJ Mairie	Sandra DENIS
Coordinatrice périscolaire Mairie	Geoffrey HASTEY
Coordinatrice de la mission Léo Lagrange	Delphine CLOUET
Directrice périscolaire Site 1 Gabillais - Ste Marie	Aude-Cécile HERVE-CRESPEL
Directrice périscolaire Site 2 Clos Joury - Moigné	Noëlle KEMPE
Responsable de site périscolaire/ Référente soir	
Ecole maternelle de la Gabillais	Marie-Angèle POUBANNE
Ecole élémentaire de la Gabillais	Ginette RUBEILLON/ S. RIVALIN
Ecole élémentaire du Clos Joury	Ghislaine SALMON
Ecole privée Sainte Marie	Aurélie TRACHEZ
Ecole maternelle du Clos Joury	Chantal DELAGREE
Ecole de Moigné	Aline MENEU
34 animateurs municipaux, 17 sur chaque A.L.P	
Dont 7 agents sous contrat	

Le rôle de la directrice périscolaire :

- Etre Garante de la sécurité physique et morale des enfants
- Mettre en œuvre la réglementation en vigueur
- Elaborer, mettre en œuvre et évaluer le projet pédagogique et le projet d'animation en lien avec le Projet Educatif Rheusois
- Animer des réunions de préparation et animer des temps d'évaluation pour les équipes d'animation
- Encadrer, mobiliser, soutenir et valoriser les équipes d'animation
- Gérer et organiser le planning des ateliers saisonniers et le programme d'animation périscolaire
- Favoriser la communication auprès des familles, des partenaires et de l'équipe municipale
- Harmoniser les outils de travail entre les différents sites
- Assurer le lien entre l'école et les services municipaux
- Suivre l'exécution budgétaire

Le rôle de la référente soir (directrice-adjointe) :

- Etre Garante de la sécurité physique et morale des enfants
- Appliquer la réglementation en vigueur
- Etre la Référente privilégiée pour les enfants et les familles
- Veiller au bon déroulement de l'accueil périscolaire du soir
- Mobiliser ses collègues sur l'organisation des activités périscolaires et ateliers saisonniers
- Assurer le lien entre l'équipe, la directrice périscolaire, l'école et les services municipaux
- Etre renfort en proposition d'activités

- Prévoir les acquisitions à venir en fournitures et matériels, recevoir les représentants et gérer les réparations
- Encadrer une équipe d'animation

Le rôle des agents/ animateurs périscolaire :

- Assurer la sécurité physique et affective des enfants
- Préparer, animer et évaluer des activités réfléchies en fonction des objectifs pédagogiques
- Accompagner les enfants dans leurs choix et prise de décisions
- Etre à l'écoute de chacun
- Travailler en équipe pour mener à bien le programme d'animation
- Accueillir les familles et être en capacité de parler de la journée de leur enfant
- Faire vivre les outils de liaison
- Favoriser des espaces conviviaux et chaleureux
- Etre force de proposition pour les temps d'animation (ateliers saisonniers et libres)

b. Matériels

❖ Locaux de la structure Ecole maternelle du Clos Joury

A l'intérieur : - salle périscolaire principale avec différents pôles de jeux

- Salle de motricité
- Bibliothèque avec un espace détente
- Salle de restauration
- Salles de classes

A l'extérieur : 1 cour avec préau et des structures adaptées aux enfants

❖ Locaux de la structure Ecole élémentaire du Clos Joury

A l'intérieur : - Salle polyvalente

- Bibliothèque
- Salle des ajoncs fleuris
- Salles de classe
- Salle de restauration
- Hall
- Salle Arts plastiques

A l'extérieur : 1 cour avec préau avec des structures adaptées aux enfants

❖ Locaux de la structure Ecole de Moigné

A l'intérieur : - Salle de restauration

- Salle principale périscolaire
- Bibliothèque / espace informatique
- Salle polyvalente de Brocéliande
- Salles de classe

A l'extérieur : 1 cours avec préau avec des structures adaptées aux enfants

c. Financiers

Tarifs municipaux votés chaque année en Conseil Municipal, et figurant dans le Règlement Intérieur des services périscolaires

d. Les partenariats

Financiers

L'organisateur et la coordination pédagogique sont en contact direct avec les partenaires :

- la CAF afin de faire valoir les droits de chacun (tarification au quotient familial)
- La DDCSPP en tant que partenaire pédagogique

Ces partenariats sont encadrés par des conventions et/ou contrats et font l'objet de contrôles réguliers.

Culturels

- Ludothèque « Tournévire » - Mordelles
- Médiathèque « L'Autre Lieu » - Le Rheu
- AGORA - Mordelles

En attente des réponses des autres associations souhaitant reconduire leurs partenariats

e. Fonctionnement de la structure

VOIR REGLEMENT INTERIEUR DU PERISCOLAIRE

1. Horaires *Ecoles de la Gabillais* 16H- 18H45 / *Ecole Sainte Marie* 15H45-18H45

2. Délai d'inscriptions

Jours de fréquentation	Réservation et/ou modification possibles sur le PORTAIL-FAMILLE jusqu'au
LUNDI	Dimanche précédent → avant 9h00
MARDI	Lundi précédent → avant 9h00
MERCREDI	Mardi précédent → avant 9h00
JEUDI	Mercredi précédent → avant 9h00
VENDREDI	Jeudi précédent avant → 9h00

3. Soirée-type accueil périscolaire du soir Ecoles de la Gabillais

16H : Accueil, transmission, pointage

16H15/ 17H00 : Goûter en self-service pour les élémentaires/jeux extérieurs

16H30/ 17H15 : Ateliers saisonniers

16h45-17h00/18h00 : Mise en condition (20 minutes) + ateliers libres animés

18H00 : Ateliers en autonomie avec différents pôles d'activités mis à disposition

18H45 : Fin de l'accueil périscolaire



4. Soirée-type accueil périscolaire du soir Ecole Sainte Marie

16H : Accueil, transmission, pointage

16H15/ 17H00 : Goûter en self-service pour les élémentaires/jeux extérieurs

16H30/ 17H15 : Ateliers saisonniers

16h45-17h00/18h00 : Mise en condition (20 minutes) + ateliers libres animés

18H00 : Ateliers en autonomie avec différents pôles d'activités mis à disposition

18H45 : Fin de l'accueil périscolaire

5. Les goûters

Les goûters sont pris dans les accueils. Ils sont livrés chaque jour par l'équipe de la cuisine centrale du Rheu, service municipal. Les animateurs assurent le service et le nettoyage.

Pour permettre à chacun de goûter dans une ambiance agréable, plusieurs services sont organisés (voir journée type).

Les enfants d'élémentaire goûtent en self-service.

Les allergies alimentaires sont prises en compte dans le cadre d'un Protocole d'Accueil Individualisé.



V. L'évaluation

a. La Charte de qualité des accueils périscolaires

Les 2 directrices L.L.O participent au **réseau territorial 35** des directeurs enfance et périscolaires. Ces temps de regroupement font l'objet d'échanges de pratiques, qui favorisent **une intelligence collective**, permettant d'apporter des solutions à des « freins » rencontrés par les directeurs.

La charte de qualité APS sera également mise en œuvre et facilitera la participation des familles.

L'équipe pédagogique dispose **de grilles d'auto diagnostic et d'évaluation** de la Charte qualité des APS Léo Lagrange.

Ces grilles permettent à l'équipe de se poser les bonnes questions, d'analyser, de comparer et d'améliorer la qualité de nos prestations.

LE CHOIX DE LOISIRS EDUCATIF

CRITERES	OUI	NON	A améliorer	OBSERVATIONS
Le projet éducatif rheusois est connu de l'ensemble de l'équipe				
Le projet éducatif est communiqué aux familles				
Le projet éducatif est communiqué aux partenaires locaux				
Le projet pédagogique est élaboré en équipe				
Le projet pédagogique est systématiquement présenté aux nouveaux animateurs.				
Le projet pédagogique est adapté aux tranches d'âge et aux périodes				
Le projet pédagogique propose des loisirs diversifiés et de qualité.				
Le projet pédagogique est en cohérence avec le projet d'école. Il propose des liens avec le travail des enseignants.				
Le projet pédagogique est communiqué aux familles				
Le projet pédagogique est communiqué aux partenaires locaux (collectivité, association de parents d'élèves etc....)				
Le projet pédagogique est communiqué à l'équipe enseignante				
Le projet pédagogique est évalué au moins deux fois dans l'année				

LE PROJET EST AU CŒUR DE LA VIE DE L'ALP

CRITERES	OUI	NON	A améliorer	OBSERVATIONS
Le goûter est un temps éducatif à part entière				
L'accueil du soir est un temps éducatif à part entière				
Les productions des enfants sont mises en valeur en dehors du simple affichage				
Les enfants ont le choix dans leurs activités				
Les enfants sont impliqués dans l'organisation de la vie quotidienne				
Il existe une alternance dans les activités proposées (respect du rythme de l'enfant, adaptation aux tranches d'âge)				
Les passages « temps scolaire/ temps périscolaire » et « temps périscolaire/temps familial » font l'objet d'une transition repérée				
Plusieurs activités en parallèle sont proposées permettant aux enfants de faire leur choix.				
L'accueil dispose de lieux d'activités différenciés (coin calme, coin jeu, coin activités physiques, coin lecture...)				
Les parents sont associés au fonctionnement de l'accueil (enquête de satisfaction).				

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est d'améliorer le fonctionnement de l'Accueil périscolaire. L'efficacité de chaque action est évaluée et, si nécessaire, des objectifs de développement sont formulés.

La commune, évalue la mission, notamment au travers **des comités de pilotage** réguliers, garants du bon déroulement de la mission prédéfinie.

b. Les réunions d'équipes

La responsable, organise des réunions d'équipes régulières. Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe.

Le travail de l'équipe y est coordonné, les projets d'activités y sont discutés et élaborés.

Durant les réunions, une place importante est faite à l'évaluation des actions menées par l'équipe.

Le Directeur s'appuie pour cela sur les outils d'auto évaluation proposés.

L'équipe est donc en mesure d'évaluer son action éducative et de vérifier si elle respecte les engagements de la Charte de Qualité sur la base de critères objectifs et mesurables.

Régulièrement la directrice fait le bilan de ces évaluations et oriente le travail de son équipe en conséquence...

c. Questionnaire aux parents

Nous proposons aux parents de participer à notre démarche d'évaluation.

L'équipe d'animation transmet un questionnaire / enquête de satisfaction chaque année qu'ils pourront compléter de manière anonyme.

Toutes les dimensions du fonctionnement de l'Accueil Périscolaire sont ainsi évaluées par les usagers (La communication, les inscriptions, les horaires et période d'accueil, les repas, alimentation etc., les locaux, les activités et objectifs éducatifs).



VI. La communication

a. Echange Enfants / Animateurs

Des temps seront formalisés autour de « conseil d'enfants » pour permettre d'investir les enfants dans la vie de l'accueil périscolaire, de le comprendre, de le faire évoluer.

Ce temps d'échange a lieu périodiquement. Il est encadré par un animateur, afin de prendre en compte l'avis de tous.

L'équipe intègre leurs idées dans les prochains plannings d'activité, afin de rester au plus proche de leurs attentes.

b. Les relations

Nous organiserons un affichage harmonisé et adapté entre chaque site (trombinoscope, planning d'animation, planning des ateliers saisonniers...)

D'une manière générale, nous souhaitons associer le plus possible les parents à notre travail.

Ceci commence par une prise en considération de ces derniers et une écoute attentive de la part de l'équipe (dans le respect toutefois du cadre du Règlement intérieur).

La communication passe aussi par :

- Une communication via le portail famille : à chaque période sa newsletter avec un ou plusieurs focus sur les animations.
- Le regard (bimestriel de la commune)



VII. L'accueil d'enfants en situation de handicap

Le projet pédagogique de l'accueil périscolaire du soir a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.



leo lagrange
FEDERATION

CONTACTS :

Accueil périscolaire du soir Le Rheu
1 rue des béruchets
35 650 LE RHEU
Tel. : 02 23 41 61 27
Mail : lerheu.lesperrieres@leolagrange.org

MAIRIE LE RHEU
Service Education Enfance Jeunesse
Tel : 02.99.60.97.24
Mail : secretariateej@ville-lerheu.fr